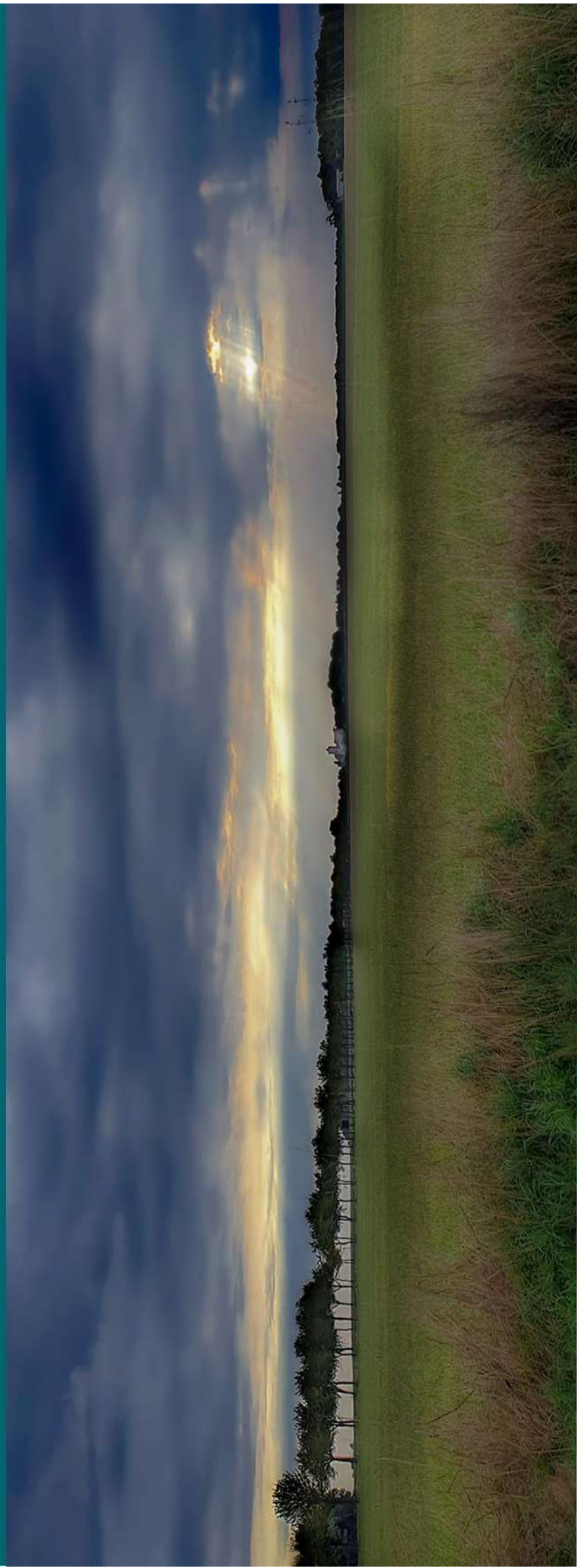
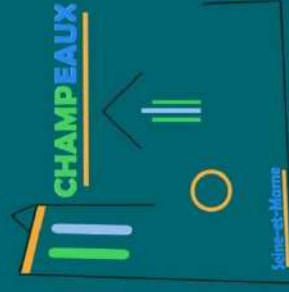


# Vie à Champeaux



N° 146

JANVIER - FÉVRIER 2024

INFORMATIONS MUNICIPALES

ASSOCIATIONS

HISTOIRE

RURALITÉ

INFORMATIONS PRATIQUES

# Sommaire

## *Votre commune vous informe*

Édito	<a href="#">3</a>
Hier et Aujourd'hui	<a href="#">4-5</a>
Conseils Municipaux des 11 octobre et 14 novembre 2023	<a href="#">6-8</a>
Centre Communal d'Action Sociale	<a href="#">8</a>
C'est arrivé près de chez vous	<a href="#">9</a>
Vie quotidienne - Vie pratique	<a href="#">9-11</a>
Informations Communales	<a href="#">12-17</a>
Nouvelles du RPI	<a href="#">18</a>
Savez-vous que...	<a href="#">19-20</a>
Mots Mêlés	<a href="#">20</a>
Les associations annoncent	<a href="#">21-22</a>
Informations utiles	<a href="#">23</a>
Informations locales	

Meilleurs vœux 2024



Photo de couverture : © Yves LAGÜES-BAGET

Internet : <https://www.champeaux77.fr>

Courriel : [j.secretariat@champeaux77.fr](mailto:j.secretariat@champeaux77.fr)

<https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77>



**Directeur de la publication :**

Yves Lagües-Baget

**Comité de rédaction :**

Bernard Chéchin, Dominique Fournier, Jean-Pierre Holvoet, Isabelle Marié-Sall, Michel Morchoisne, Lyvia Prouvier.

Superficie : 1305 ha Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux : <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr/>

# ÉDITO

Laissons partir 2023 avec son lot d'événements tristes ou joyeux !

Le plus triste : celui de la perte de Ghislaine LE LOUËDEC, notre conseillère municipale, membre du CCAS, investie auprès des plus vulnérables de notre commune et aussi engagée au sein des associations dont la Campélienne Animations pour apporter joie et divertissement.



Le plus engagé : par la présentation du bilan de votre équipe municipale qui arrive à la moitié de son parcours et dont vous avez pu prendre connaissance au travers de la parution d'un document riche des actions menées.

Le plus festif : difficile de faire un choix parmi toutes les réalisations qui ont fleuri dans notre village grâce au dynamisme de toutes nos associations.

Accueillons désormais 2024 et faisons place aux projets qui naîtront au cours de cette nouvelle année.

L'équipe municipale maintiendra le cap sur l'ensemble des projets en cours : travaux de la collégiale, travaux de réhabilitation de l'ancienne mairie et de l'école primaire, création d'un city stade, etc.

Le CCAS poursuivra ses actions pour soutenir les familles, les jeunes et les seniors, au travers de ses prestations facultatives et de ses propositions ciblées.

Nous comptons sur la créativité et le savoir-faire de nos associations pour nous rendre la vie plus gaie, grâce à leur enthousiasme.

Bien sûr, nous ne manquerons pas de les relayer dans nos pages.

Remercions-les par nos participations actives et notre présence.

Enfin, n'oublions pas les autres temps forts qui rythmeront nos vies citoyennes. Tout d'abord, les prochaines élections européennes en juin 2024 et, bien sûr, les Jeux Olympiques d'été qui rayonneront sans aucun doute jusqu'à nos portes.

Le Maire et son conseil municipal, le CCAS et ses membres s'associent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2024, riche du succès dans vos initiatives et nous serons heureux de vous rencontrer lors de la cérémonie des Vœux qui se déroulera le samedi 13 janvier à 17 heures à la Campélienne.

Lyvia PROUVIER,  
Maire adjointe  
Vice-présidente du CCAS

# Hier et Aujourd'hui ...

## CHAMPEAUX – Levée d'un corps mort dans une marnière près de Varvanne

Texte transcrit tel quel avec les fautes d'orthographe, avec mes majuscules mal placées.

Levee d'un corps mort des marnieres pres de Varvanne  
paroisse de Champeaux

Le 26 juillet  
1779

Aujourd'hui

matrasdy Vingt six juillet mil sept cent soixante  
deux

quatre Cinq heures du matin

Devant nous

deux Carret par au Chatelet de melun

lieutenant juge

ordinaire civil criminel & police de la

paroisse de Champeaux la lieue & de mandance

lequel fiscal de cette paroisse lequel a dit qu'il vient d'apprendre

qu'un particulier travaillant a l'ivel de la manne avec

autres dans une marniere proche le moulin de Varvanne

paroisse de Champeaux meublé de cette justice auroit été

Evase par les decombes le manne qui sont decoulés sur luy

un nombre de plus vingt voitures & luy ont fait perdre la vie

de toute que nous par le juy fiscal remplis les devoirs de sa charge

le constaté lequel de mort de la particularité a luy inconnu

requerroit qu'il nous plust nous transporter sur la dite marniere a

l'effet de voir le cadavre du decede' Evase & de dresser procès verbal

nous constatés la cause de sa mort; sur quoy nous inclinant

nous nous sommes a l'instant transportés avec le dit juy fiscal

notre greffier ordinaire & Jean michal adrier huissier royal

& sergent de cette paroisse sur le lieu d'ady de la dite marniere

proche le dit moulin de Varvanne paroisse de la lieue ou étant

devions trouvé un nombre conf. de velle d'ouvriers travaillant a

la dite marniere dont une partie travaillait a ôter les

decombres le manne tombés sur le dit cadavre afin de le tirer &

connoître son état ce qu'ayant été fait en nos presences & de

celles des marnieres & Entre autres des nommez Etienne pretre

proprietaire du terrain le vinturier de ditte manne jameusit au dit

Champeaux des nommez pierre mericelle de la paroisse de Montcaillon

jean paris, vincent le stone de sercey & Nicolas gessroy de la lieue de la lieue

de manne & tous les

jacques fleuris Degrand nuit, jean savary le fochant l'armoise de la lieue de la lieue

autres nommez

jean godet de fl. Etienne en l'age de dix ans, Louis fleuris de la lieue de la lieue

generalement le total

jean, jame de l'herosier & francois Musant paroisse de la lieue de la lieue

de manne. //

le dit corps dudit Evase ayant été levé le lendemain ayant regardé

Pierre Mériel

comme les dit manneurs presens de nous declarés si j'ay le connoissance

si nous dire son nom, si nous auroient dit qu'il ne l'ont connu

que sous le nom de Bouquignon & a l'instant les procureurs nous

foivel Entrepreneurs le vinturier de partie de la dite marniere

qui nous a dit connoître le dit cadavre pour avoir été son domestique

depuis le juy St Jean baptiste desmies de qu'il se nommeit Jean Billon

du pays de la Bourgogne & ne savoit le nom de la paroisse ou il est

né; Apres quoy avons fait transporter le dit cadavre au dit lieu

de Champeaux dans la maison de la gabelle des prisons dudit lieu

en la garde & possession d'Etienne guillet le jeune greffier de ditte

prisons demeurant au dit lieu Apres avoir apposé le cachet

de, come, de cette paroisse sur le front dudit cadavre

Ensuite avons reconnu qu'il n'a autres vêtements qu'une

Mauvaise chemise de toile, une mauvaise culotte, une mauvaise

// dans le Canton dit du meurant //

Pierre Mériel

Levée d'un corp mort des marnières près de Varvanne  
paroisse de Champeaux

Du 26 juillet  
1775

**Aujourd'huy  
cent soixante**

devant nous

Lieutenant juge

prévôté de Champeaux et bois et de pendance est comparu

le p<sup>r</sup> fiscal de cette prévôté lequel a dit qu'il vient d'apprendre

qu'**un particulier travaillant a tirer de la marne avec**

**autres dans une marnière proche le moulin de Varvanne**

paroisse de Champeaux membre de cette justice **avoit été**

**écrasé par les décombres et marne qui sont écroulés sur luy**

**au nombre de plus vingt voitures et luy ont fait perdre la vie**

de sorte que pour par le p<sup>r</sup> fiscal remplir les devoirs de sa charge

et constater le genre de mort de ce particulier a luy inconnu, il

requereroit qu'il nous plut nous transporter sur la ditte marnière

l'effet de voir le cadavre du décédé écrasé et de dresser procès verbal

pour constater le genre de sa mort ; surquoy nous inclinant

nous nous sommes a l'instant transporté avec ledit p<sup>r</sup> fiscal

notre greffier ordinaire S<sup>r</sup> Jean Michel Adrien Bedassier huissier royal

et sergent de cette prévôté sur et au-dedans de la ditte marnière

proche le dit moulin de Varvanne paroisse de ce lieu ou etant

aurions trouvé un nombre considerable d'ouvriers travaillant a

la ditte marnière, dont une partie travailloient a ôter les

decombres et marne, tombez sur le dit cadavre afin de le tirer et

connoistre son état, ce qu'ayant été fait en nos présences et de

celles des marneures et entre autres des nommés **Etienne Preteux**

**propriétaire du terrain et voiturier des dittes marnes demeur<sup>t</sup>. audit**

**Champeaux** des nommés Pierre Merielle de la paroisse Montreuille

près Paris, Vincent Le Blanc de Percy, Nicolas Geoffroy de Briçon en Bourgogne

Jacques Fleuri de Grandpuits, Jean Saveri et Richard Lamoureux de Sognolles

Jean Godet de S<sup>t</sup> Etienne en Clays en Auvergne, Louis Fleuri de Vallois sur Seine

Louis Lâne de Chenoise, et François Muraut paroisse de Fouché en Bourgogne

et † le corps dudit écrasé ayant été tiré et levé ayant requis et

sommé **les dits marneurs présents de nous declarer si ils le connoissent**

**et nous dire son nom** ; ils nous auroient dit qu'ils ne l'ont connu

que sous le nom de Bourguignon **et a l'instant est survenu Louis**

**Foiret entrepreneur et voiturier de partie de la ditte marnierre**

**qui nous a dit connoistre le dit cadavre pour avoir été son domestique**

**depuis le jour S<sup>t</sup> Jean Baptiste dernier et qu'il se nommoit Jean Billon**

**du pays de la Bourgogne † et ne scavoit le nom de la paroisse ou il est**

**né** ; après quoy avons fait transporté le dit cadavre au dit lieu

de Champeaux dans la maison de la geole des prisons dudit lieu

en la garde et possession d'Estienne Guillet le jeune geolier des dittes

prisons, demeurant au dit lieu après avoir apposé le cachet

des armes de cette prévôté sur le frond dudit cadavre

**Ensuite avons reconnu qu'il n'a autres vetements qu'une**

**mauvaise chemise de toile, une mauvaise cullotte, une mauvaise**

**† dans le canton dit du Morvant.//**

Pierre Mériel

+ quelques paraphes

(Suite au prochain numéro)

**MORCHOISNE Michel**

Sources :

Les Archives Départementales de Seine-et-Marne (Cote de la minute : 2 Bp 590).

# Conseil Municipal

Les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet.

## Extrait du Conseil Municipal du mercredi 11 octobre 2023

**Présents** : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, VINCENT, MMES PROUVIER, PRUD'HOMME, M. FOURNIER, MME ADAMSKI, M. NORIS, MME PASTOR.

**Absents excusés et représentés** : M. HOLVOET a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET et MME BILLAULT a donné pouvoir à M. HUBERT.

**Absentes excusées** : MMES DEWANCKER et PITKIAYE.

**Secrétaire de séance** : M. HUBERT.

### Vidéoprotection secteur de la Campélienne

Suite aux dégradations récurrentes, aux incivilités incessantes dans le secteur de la maternelle, salle des fêtes et aire de jeux, et malgré les différentes mesures déjà prises (communication, informations auprès de la gendarmerie), le problème perdure.

M. RANDOIN de la Société IBS'ON présente le projet et informe le conseil sur la réglementation de la vidéoprotection. L'autorisation du Préfet est obligatoire sur rendu de la commission départementale de la vidéoprotection, présidée par un magistrat.

Seuls les espaces publics peuvent être filmés, les parties privatives sont exclues du dispositif.

Les données cryptées sont conservées pendant 30 jours maximum. Des panneaux d'information sont disposés aux entrées du village.

L'accès aux images est réservé à deux référents de la commune et aux forces de l'ordre. L'extraction des données est soumise à une autorisation spéciale. Des contrôles inopinés de la CNIL peuvent être menés afin de vérifier le nombre d'accès aux données et le temps passé à leur visualisation.

M. NORIS s'interroge sur un possible piratage des données. M. RANDOIN répond que les transmissions des données se font par voie hertzienne et ne transitent ni par le réseau téléphonique, ni par la fibre.

Mme PASTOR soulève le problème de la surveillance implicite des allées et venues des personnels du RPI et des enseignants sur leurs lieux de travail, notamment à l'embauche et à la débauche. M. RANDOIN informe le conseil que les heures de fonctionnement de la vidéoprotection peuvent être programmées. M. le Maire propose que les horaires de fonctionnement soient programmés de 19 h 30 à 6 h 00, pendant les périodes scolaires.

Mme PROUVIER exprime son opposition au projet de vidéoprotection, trop intrusif. Elle déplore que des moyens humains ne puissent pas être mis en place pour solutionner les incivilités et autres actes de vandalisme.

IB'SON est présent sur Fouju, Blandy-les-Tours, Guignes, Crisenoy.

Le devis s'élève à 23 815 € HT soit TTC de 28 578 €. Les démarches pour l'autorisation préfectorale sont réalisées par IBS'ON, pour le compte de la commune.

L'État, la Région et le Département apportent une aide financière conséquente pour les projets de vidéoprotection.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, donne un avis favorable à la poursuite du projet.

### Résiliation partielle d'un bail rural – Autorisation de transaction

La parcelle ZM 35, exploitée par M. LE GALL, sous la forme d'un bail rural, est pressentie par FREE pour installer une antenne. L'opérateur SFR, installé sur le château d'eau, a démantelé ses installations et quitté la commune. Seul BOUYGUES est encore présent. La couverture en téléphonie mobile est aujourd'hui insuffisante. De plus, l'installation de FREE et éventuellement d'ORANGE, amènerait des recettes annuelles d'environ 10 K€. M. le Maire explique qu'il s'est rapproché de M. LE GALL pour une résiliation partielle du bail, pour une emprise de 100 m<sup>2</sup> à abandonner, surface nécessaire à l'implantation d'un mât. M. LE GALL a refusé, argumentant ne pas vouloir travailler sous une antenne. Le bail se terminant en novembre 2024 et afin de répondre à l'intérêt général, la commune a donc engagé un recours pour ne pas renouveler le bail et récupérer l'entièreté de la parcelle, soit environ 3 ha. M. LE GALL a porté l'affaire devant la justice. Par avocats interposés, des négociations ont été engagées et finalement M. LE GALL a accepté une indemnité de 1 000 € pour les 100 m<sup>2</sup> libérés. Les frais d'avocat, pour chacune des parties, s'ajouteront à la négociation. À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à transiger avec M. LE GALL pour une indemnité de 1 000 €.

### Révision du PLU Choix du cabinet

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) adopté en 2022 est caduque.

Les projets élaborés lors de la dernière révision ont été abandonnés suite au désengagement des tiers qui s'étaient pourtant engagés. Les conséquences pour le village sont lourdes et une nouvelle révision est incontournable. Le cahier des charges a été rédigé avec l'aide du CAUE 77.

Le cabinet RIVIÈRE LETELLIER (références : Fouju, Cesson, Courty, Boissise-le-Roi, etc.) a été retenu. Le montant de l'étude s'élève à 36 690,06 € HT. L'étude durera entre 18 et 24 mois. Une aide financière de l'État est prévue.

### Remplacement de Mme Ghislaine LE LOUËDEC dans divers syndicats et commission de la CCBRC

Commission de la CCBRC « Gens du voyage » : Rachel ADAMSKI.

Syndicat intercommunal du foyer résidence pour personnes âgées de Mormant : Valérie PRUD'HOMME.

Syndicat intercommunal de la crèche familiale de Verneuil : Rachel ADAMSKI.

SMETOM : Yves LAGÜES-BAGET.

## QUESTIONS DIVERSES

### City Stade

M. le Maire informe le Conseil de l'obtention d'une réponse de la Région qui financera le City Stade. Le montant des subventions obtenues s'élève à 80 %.

**Le Conseil Municipal n'ayant plus de question, la séance est levée à 20 h 10.**

**La parole est donnée au public.**

- ✓ M. CHÉCHIN demande la pose de panneaux indicateurs à différents endroits de Champeaux (Campélienne, Collégiale, etc.). M. le Maire répond qu'une étude sera menée.
- ✓ Mme OUDIN demande un point sur les travaux de la Collégiale. M. le Maire répond qu'ils suivent leur cours.
- ✓ M. QUIROS, domicilié 1 rue Raoul Coutant, rencontre des problèmes de voisinage avec les voitures tampons de sa voisine. Elle les déplace pour garder les places. M. le Maire répond que des investigations seront menées.
- ✓ M. QUIROS demande l'élagage de l'arbre près du transfo. M. le Maire répond que ce sera fait.

## **Extrait du Conseil Municipal du mardi 14 novembre 2023**

Présents : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, VINCENT, MME PROUVIER, MM. HOLVOET, FOURNIER, MME ADAMSKI, M. NORIS, MMES BILLAULT et PASTOR.

Absente excusée et représentée : MME PRUD'HOMME a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET.

Absentes excusées : MMES DEWANCKER et PITKIAYE.

Secrétaire de séance : M. HUBERT.

### Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

M. le Maire rappelle que la Commune de Champeaux dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) depuis le 22 avril 2022 et présente au Conseil Municipal les raisons qui conduisent à envisager la révision du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal, pour tenir compte des évolutions importantes envisagées sur des projets structurants, à savoir notamment :

- le devenir d'une grande propriété appartenant à ATD QUART MONDE ;
- les objectifs de développement de la Société SAMAT ;
- le devenir du Château d'Aunoy ;
- suite à la suppression envisagée de la zone 1AUb, la recherche de nouveaux emplacements pour quelques logements ;
- suite à la suppression envisagée de la zone AUa, la recherche d'un nouveau site pour l'implantation d'une éventuelle résidence seniors ;
- la prise en compte des projets de développement du photovoltaïque ;
- les réponses à donner aux besoins de stationnement dans le cadre d'une réflexion sur les mobilités ;
- ces différents éléments de la réflexion sur le devenir du village et de sa campagne devront prendre en compte les valeurs patrimoniales bâties et naturelles du territoire et qui s'inscrivent dans l'ensemble du Val d'Ancoeur.

M. NORIS demande quel est le projet de la SAMAT. M. le Maire lui répond qu'il s'agit d'un projet destiné au recyclage d'huiles. Ce projet n'est visiblement plus d'actualité et il conviendra de revoir avec la SAMAT le classement de la zone en fonction des besoins de la société. À noter que la procédure devrait durer approximativement de 18 à 24 mois.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de prescrire la révision du PLU.

**La parole est donnée au public.**

- ✓ M. CHÉCHIN intervient quant au panneau de signalisation manquant au niveau du 16 rue de Malvoisine. M. le Maire lui répond qu'il va être remis en place par les services techniques.

- ✓ M. CHÉCHIN demande s'il serait possible de réparer la bordure cassée au niveau du virage de la rue Eugène Chassaing. M. le Maire lui répond que c'est refait régulièrement et détruit régulièrement également.
- ✓ M. CHÉCHIN demande si le lotissement du Pré du Pain sera bientôt débarrassé des ronces. M. le Maire lui répond que c'est prévu mais que les agents sont, pour l'instant, sur d'autres chantiers.

Le public n'ayant plus de question, la séance est levée à 18 h 50.



## Centre Communal d'Action Sociale

### EXTRAIT DE LA SÉANCE DU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023

**Présents :** MMES PROUVIER, ADAMSKI, DEWANCKER, LÉVÊQUE, THOMAS, VINCENT et MM. LAGÜES-BAGET, HOLVOET.

**Absentes excusées :** MMES MARIÉ-SALL et RIVIÈRE.

**Secrétaire de séance :** MME PROUVIER.

#### ATTRIBUTIONS NOMINATIVES DE L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE ET D'AIDE À LA RESTAURATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Mme PROUVIER présente sept dossiers de demande d'allocation de rentrée scolaire et d'aide à la cantine selon quotient familial 2023/2024, voté par délibération n° 24/05/2023-11.

Le Conseil d'Administration décide, **à l'unanimité**, d'attribuer les allocations de rentrée scolaire et de restauration à ces familles. L'allocation de rentrée scolaire sera versée sans délai. L'allocation de restauration sera versée en fin de trimestre sur présentation du ou des récépissés de l'établissement scolaire indiquant le nombre et le prix des repas payés par la famille au cours du trimestre. Cette aide sera diminuée au cas où la famille percevrait une bourse d'études.

#### ATTRIBUTIONS NOMINATIVES DE L'ALLOCATION « SOLIDARITÉ-ÉNERGIE » POUR L'ANNÉE 2023

Mme PROUVIER présente les huit demandes reçues. Elles répondent aux critères définis par la délibération n° 26/09/2023-16, intitulée « Reconstitution de l'allocation « Solidarité-Énergie » et modification du barème de ressources – année 2023 » prise le 26 septembre 2023.

**À l'unanimité**, le CCAS décide d'accorder l'allocation « Solidarité-Énergie » pour l'année 2023 à ces familles. Ces aides facultatives seront versées sans délai aux bénéficiaires.

#### LOYERS DES JARDINS 2023

Conformément au règlement intérieur, et selon la répartition détaillée en séance, les titres pour les loyers des jardins de l'année 2023 seront émis.

La parcelle n° 56 est divisée en 13 lots. Le montant total des loyers à percevoir s'élève à 230 € payable à terme échu au 31 décembre 2023.

Les locataires seront informés par courrier postal de l'échéance due.

Le Conseil d'Administration du CCAS adopte à **l'unanimité** cette délibération.

#### POINT SUR LES ATELIERS DU PRIF

- « L'Atelier Bien dans son assiette » a pris fin le 6 novembre 2023. Les 12 participants sont restés assidus pendant les cinq séances proposées (plus une séance introductive le 22 septembre). Ils se sont montrés très satisfaits tant de l'accueil proposé au sein des locaux communaux, que de la prestation de l'intervenante.
- D'autres propositions d'ateliers pourront être faites aux seniors de la commune à partir du printemps 2024.

#### QUESTIONS DIVERSES

Liste des demandeurs d'emploi :

Nombre de demandeurs : **30** / Hommes : **18** / Femmes : **12** / Indemnisables : **24** / Non indemnisables : **6**.

##### ➤ Banquet des Cheveux Blancs :

Nombre de personnes inscrites : 73 personnes

Compte rendu des décisions prises lors de la réunion d'organisation qui s'est déroulée le 16 novembre.

##### ➤ Échanges sur les situations individuelles

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 25.



## C'est arrivé près de chez vous

### Commémoration Armistice 1918, A.G. et Repas des Anciens Combattants

Le samedi 11 novembre, il y avait beaucoup de monde autour du Monument aux morts de Champeaux afin de commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918 avec dépôt de gerbes et décors fabriqués par les enfants du RPI, puis direction le cimetière et les quelques tombes à honorer ! Ensuite, l'AACPB (Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde) a tenu, dans la salle polyvalente de Saint-Méry, son assemblée générale à 13 heures. Celle-ci était suivie du traditionnel banquet préparé et servi par le traiteur 'Le Grain de Poivre' de Lisses (91) à seulement 15 convives (vraiment désespérant !). La vente des enveloppes surprises combla, une nouvelle fois, les participants. Cette vente d'enveloppes a été possible grâce à la générosité de tous les commerçants de notre Commune, du Conseil départemental, ainsi que des Sociétés Lesafre (Nangis) et Vermilion (Saint-Méry). Merci aux autorités militaires ainsi qu'aux maires et élus municipaux des communes de Bombon, Champeaux et de Saint-Méry. Mais surtout d'avoir répondu à notre invitation par votre présence à cette cérémonie de commémoration. Voir également, pour les photos, le site facebook de la mairie.

### Marché de l'Avent de l'ACC

Voilà la saison 2023 qui se termine ! Si l'année a été, par moments, morose, notre dernière manifestation, à savoir le Marché de l'Avent (Noël) - 13<sup>e</sup> édition - de l'Association Caritative Campélienne, a connu un franc succès avec 16 exposants et près de 400 personnes qui ont arpenté La

Campélienne tout au long du week-end. Eh oui, pour une fois, MERCI à la météo clémente ! Cela nous redonne le moral à l'aube de 2024, qui fera notre 27<sup>e</sup> année que nous œuvrons en faveur des enfants.

Alors, à tous nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année (avec la santé) et vous donnons rendez-vous le dimanche 11 février 2024 (Repas/Thé dansant de la St-Valentin) auquel nous espérons une présence record des Campéliens et des extérieurs.



ACC – Marché de l'Avent

## Vie quotidienne - Vie pratique

### ☺ CALENDRIER

#### Quelques dates à retenir pour le début 2024

- 13 janvier** : Vœux du Maire
- 27-28 janvier** : Salons du Pin's et Multicollections du CAL
- 11 février** : Repas/Thé dansant St-Valentin de l'ACC
- 9 mars** : Stage Danse de salon du CAL
- 10 mars** : Concert de musique du CAL
- 27 avril** : Présentation du Festival Champoprock de la CA
- 8 mai** : Commémoration Armistice 1945
- 5 mai** : Repas/Thé dansant de l'ACC
- 25 mai** : Vide-greniers du CAL

Il est rappelé que les associations – campéliennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans *Vie@Champeaux*. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est également disponible sur le [site Internet de la mairie](#).

SAMEDI  
13 JANVIER  
2024

VŒUX DU MAIRE

17H00



CIDRE  
ET  
GALETTE

A LA CAMPÉLIENNE

Rue Sarrazin Desmarais

RESERVATION OBLIGATOIRE avant le 8 janvier

01 60 66 91 88

champeauxliens@champeaux77.fr



### CAL : Exposition «Pin's & Multicollections»

Champeaux Animations Loisirs organise les **2 jours du Pin's/Fèves & Multicollections**, à la Campélienne, le week-end des **samedi 27 et dimanche 28 janvier 2024** :

- **samedi** : **salon du Pin's & Fèves**, seule exposition d'Ile-de-France et l'un des 3 salons nationaux

- **dimanche** : **salon Multicollections**.

Entrée libre de 9 h à 17 h (affiche dans ce numéro).

Buvette et restauration sur place.

Renseignements et inscriptions 'exposant' :

M. Dominique FOURNIER : 06 81 80 44 01

[cal.77@wanadoo.fr](mailto:cal.77@wanadoo.fr) et <https://cal77720.fr/>

En espérant vous rencontrer dans les allées de ce salon.

*Plus d'informations dans le tract joint à ce numéro.*



### Repas-Thé dansant de l'ACC

L'Association Caritative Campélienne (ACC) espère que l'année 2024 va retrouver son rythme de croisière (avec environ 70 à 80 personnes à chaque repas/thé dansant) ? D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous, pour notre première manifestation 2024, le **dimanche 11 février** pour le Repas/Thé dansant de la Saint-Valentin (+ vente de roses) avec, au menu, la paëlla préparée par notre jeune traiteur Ô POËLON (de Mormant - Jean-Loïc au 06.20.24.12.46). Après-midi dansant animé par le DUO SAPHIR, accompagné par l'accordéoniste MICHEL. Au cours de ce repas, vous pourrez découvrir le montant que l'ACC va être en mesure de remettre - après ses 6 manifestations 2023 -, au profit des enfants soignés contre le cancer à l'IGR de Villejuif. Dès à présent, nous pouvons vous indiquer que cette somme sera - hélas - nettement moins importante que l'année passée, somme qui était un des records (7500 €) !

Il est à noter que l'ACC compte tout de même organiser, en 2024, cinq manifestations dont vous pouvez découvrir le programme - et les dates - ci-dessous. Alors, si le cœur vous en dit, vous pouvez venir nous rejoindre sur l'une - ou plusieurs - de celles-ci.

Et rappelez-vous : **tout ce qui est fait par l'ACC depuis 1997, est au profit des enfants soignés contre le cancer à l'IGR de Villejuif ! Merci à l'avance.**

**Manifestations prévues pour 2024 :**

**Dim 11 février** : Repas-Thé dansant St-Valentin

**Dim 5 mai** : Repas-Thé dansant de l'Ascension

**Sam 5 oct.** : Puces Couturières + **Dim 6 sept.** : Repas-Thé dansant

**Sam 23 nov.** + **Dim 24 nov.** : Marché de Noël (Avent)

L'ACC présente, à toutes et tous, ses **Meilleurs Vœux** pour l'année 2024. Qu'elle vous soit aussi agréable et **clémentine** que possible.

## ☺ ANNONCES

### Micro-crèche « La petite histoire de Champeaux »

9, rue Ste-Fare à Champeaux

Contact : [elodie@les-petites-histoires.fr](mailto:elodie@les-petites-histoires.fr)

Site Internet : <https://www.les-petites-histoires.fr/champeaux/>

Elle accueille tous les enfants de la région.

## LES ARTISANS DE CHAMPEAUX

### BC2E – DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

- DPE, Gaz, Électricité, Amiante, Plomb

- Audit Énergétique

Frédéric VINCENT : Tél. 06.29.27.17.76

E-mail : [frederic.vincent@bc2e.com](mailto:frederic.vincent@bc2e.com)

Internet : <https://www.fvdiagimmo.bc2e.com>

### V.A.ÉLECTRIQUE (entreprise individuelle) individuelle)

Tous travaux d'électricité, neuf – rénovation – dépannage.

Antoine VAYSSIERES : 06 74 47 05 69

3, rue Saint-Léonard à Champeaux.

### PAP RENOV' COUVERTURE (toiture)

M. Cédric PAPIILLON

17, rue de la Ferronnerie à Champeaux

Tél. 06.34.68.37.92 et [paprenovcouverture@gmail.com](mailto:paprenovcouverture@gmail.com)

### LES JARDINS DE MARJOLAINE (Entrepreneur de jardin)

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petits travaux de jardinage (agréé Services à la Personne) : 161, rue du Pourtours des Fossés. Tél. : 01 64 38 71 01.

E-mail : [devis@lesjardinsdemarjolaine.com](mailto:devis@lesjardinsdemarjolaine.com)

Internet : <https://lesjardinsdemarjolaine.com>

### MASSAGES BIEN-ÊTRE

Katia GUERINET : tél. 06 12 77 49 69.

<https://katiaguernet-massages.com>

Instagram : katiaguernet-massages

### MOREAU FALGOUX (Dépannage chauffage-Plombier)

15, rue Guillaume de Champeaux à Champeaux.

Tél. : 01 60 66 95 37.

### DMM 77 – Dépannage Mécanique Multiservices

- Matériels de travaux publics, levage et manutention

- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos

- Vente d'outillage, de consommable pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ : e-mail : [david.maute@sfr.fr](mailto:david.maute@sfr.fr)

26, rue de la Ferronnerie à Champeaux.

Tél. : 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00.

### MESSES OU CÉLÉBRATIONS

#### DU GROUPE PAROISSIAL

Andrezel/Champeaux/Saint-Méry  
Blandy-les-Tours/Chatillon-la-Borde/Fouju

Janvier 2024 :

Lundi 1<sup>er</sup> : Solennité de « Sainte Marie Mère de Dieu »

11 h Messe à l'église de Mormant.

Dimanche 7 : Fête de l'Épiphanie

11 h Messe à l'église de Mormant.

Samedi 13 : 18 h 30 église de Mormant : Messe des familles et pour tous les enfants du catéchisme de notre secteur de Mormant.

Dimanche 14 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.

Dimanches 14 – 21 – 28 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Février 2024 :

Samedi 3 : de 16 h à 17 h En l'église de Mormant :

Éveil à la foi pour les enfants de 4 à 7 ans.

Dimanche 4 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Samedi 10 : 18 h 30 église de Mormant : Messe des familles et pour tous les enfants du catéchisme de notre secteur de Mormant.

Dimanche 11 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux 11 h Messe à l'église de Mormant.

Mercredi 14 : Entrée dans le temps du Carême « Les Cendres » : 18 h 30 Messe à l'église de Mormant.

Dimanches 18 – 25 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Pour notre secteur paroissial

Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichage de la paroisse, près de l'église et sur le mur de la salle paroissiale. Curé de notre Pôle paroissial de Mormant : Père Jean-Jacques MINKANDE. Prêtre responsable de notre secteur paroissial : Père Anicet MBARGA, vous pouvez le contacter au presbytère de Mormant, au 06 12 17 63 92.

Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du groupe paroissial, au 01 64 06 37 44.



## Informations Communales



Ce n'est pas moins d'une centaine de petits monstres, fantômes et sorcières en tout genre qui ont répondu à l'appel de *la Récré des 3 Villages* et qui ont défilé dans les rues de Champeaux à la recherche de friandises ! Après avoir bien rempli leurs petits sacs et avoir jeté quelques sorts, toute cette joyeuse bande s'est retrouvée à la salle des fêtes pour partager un moment convivial autour des spécialités culinaires de chacun ! Un grand merci à tous pour votre participation et à l'année prochaine !

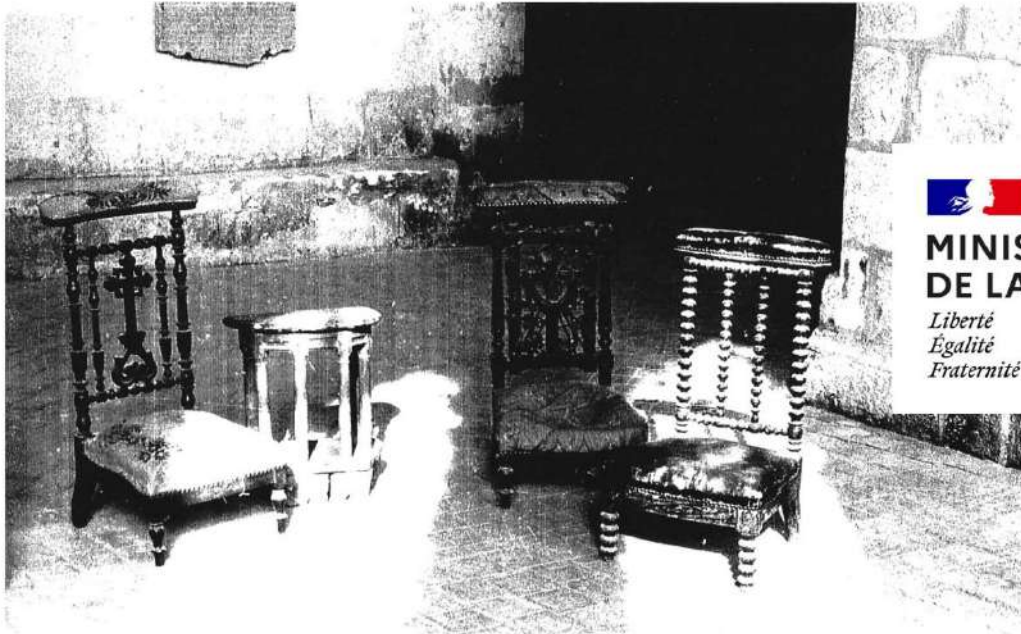


CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE. Nous nous sommes rassemblés nombreuses et nombreux ce 11 Novembre, d'abord devant le monument aux morts dans un moment solennel puis au cimetière pour fleurir les tombes des soldats morts pour la France. Ils étaient nombreux aussi les élèves de nos écoles, maternelle et élémentaire, pour participer à cet hommage, dans une démarche pédagogique, initiée par Mmes BEDEL et RENARD. Un grand merci ! Merci aussi à la gendarmerie et aux sapeurs-pompiers de Mormant pour leur présence. Merci à Virginie pour avoir si bien géré la partie musicale. Après Champeaux, Saint Méry puis le traditionnel repas proposé par l'Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde. Merci à son Président M. JACQUESON et à son trésorier M. CHÉCHIN pour la bonne organisation de cette journée.



**O**BJETS CLASSES DISPARUS. Un recensement des objets classés de la Collégiale a été réalisé, à la demande du Ministère de la Culture. Au début des années 2000, 3 prie-Dieu du 19ème siècle manquaient à la liste (photo ci-jointe). Suite à une annonce que nous avons fait paraître à l'époque sur le bulletin municipal, un avait été restitué. Il en manque toujours 2 !

Si vous avez des informations susceptibles de nous aider à récupérer ce précieux mobilier classé, notre patrimoine commun, merci de nous en faire part en vous rapprochant du secrétariat de la mairie 0160669188 ou en adressant un mail à [champeauxliens@champeaux77.fr](mailto:champeauxliens@champeaux77.fr)



  
**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**S**ORTIE AU THÉÂTRE. À l'initiative du CCAS, une sortie au théâtre des Mathurins, à Paris, a été organisée le samedi 18 novembre.

La pièce intitulée « *Dernier coup de ciseaux* », comédie policière interactive à grand succès, a été très appréciée par la quarantaine de Campéliens et Blandinois.

Merci à Lyvia PROUVIER, Rachel ADAMSKI et Magali VINCENT pour ce choix très pertinent et pour la réussite de cette après-midi ! Vivement l'année prochaine !



# LA TABLE DES AÎNÉS

Le dimanche 3 décembre s'est tenu le traditionnel repas des Aînés. Près de 80 invités ont partagé un moment convivial et chaleureux. Nous avons débuté par une présentation musicale offerte par nos jeunes élèves du CAL. Le repas a été très apprécié, fin et copieux. Beaucoup de danseuses et de danseurs sur la piste ! Merci à celles et ceux qui ont fait de cette journée un vrai succès : Lyvia, Florence, Rachel, Isabelle, Jean-Pierre. Merci à Armelle, bénévole au CAL, qui a accompagné les jeunes musiciens. Rendez-vous est pris pour les vœux de la municipalité du samedi 13 Janvier prochain, à 17h00.





Lundi 4 décembre, nous avons déposé à Yèbles vos dons de jouets, au profit des Restos du Cœur. Cette collecte était organisée sur l'ensemble du territoire de la CCBRC.



# ça s'est passé en 2023

## Restauration de la Collégiale Phase IV



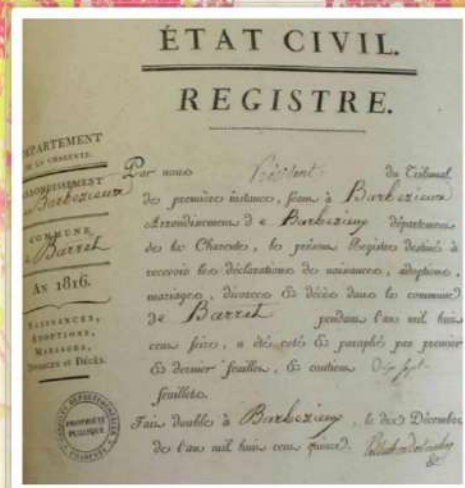
## Rénovation du pavillon communal



## Numérisation du cimetière



## Mise en sécurité de l'état civil





# ça va se passer en 2024

Restauration de la Collégiale  
Phase IV (suite et fin)



RÉNOVATION THERMIQUE  
DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



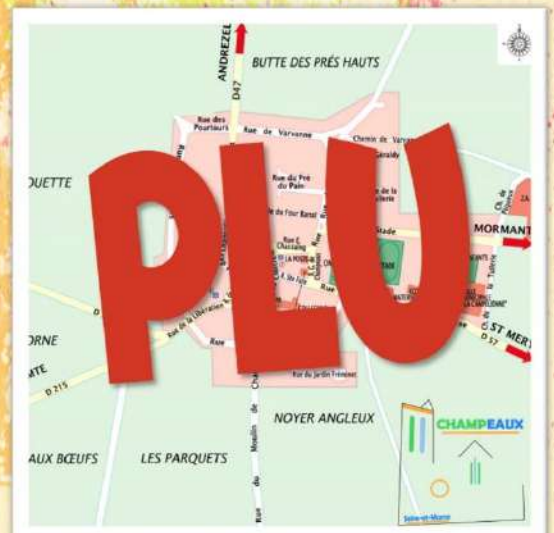
CITY STADE



VIDÉOPROTECTION  
SECTEUR CAMPÉLIENNE

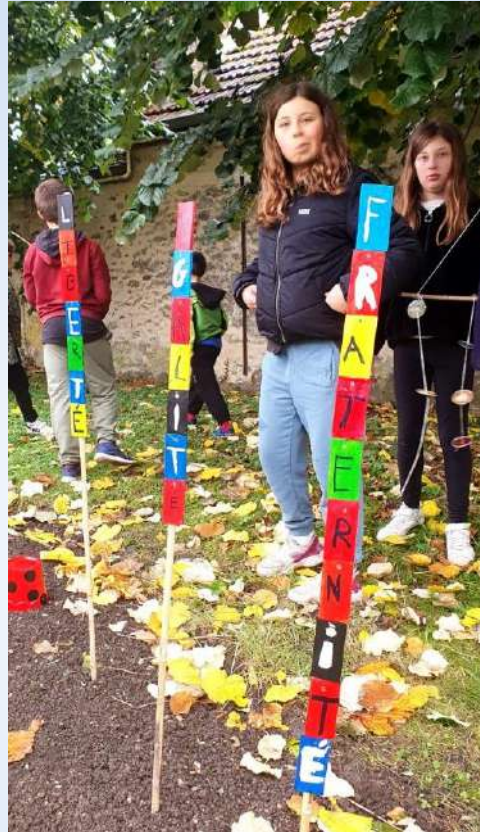


ANTENNE  
TÉLÉPHONIE MOBILE



### NOUVELLE SESSION DES VACANCES APPRENANTES !

Les élèves ont réalisé des œuvres à partir de matériaux recyclés et les exposent, à partir d'aujourd'hui, dans la cour de la mairie. Un grand merci à eux pour cette belle initiative. Une imagination et un enthousiasme débordants ! Merci à nos enseignantes qu'on ne présente plus pour leur investissement auprès de nos élèves pendant les vacances scolaires.



## Savez-vous que...

### INFOS ROUTES 77, POUR CIRCULER CET HIVER EN TOUTE SÉCURITÉ

Du 13 novembre 2023 au 17 mars 2024, le Département de Seine-et-Marne déploie sa campagne de viabilité hivernale, qui s'appuie notamment sur le dispositif "Infos Routes 77", afin de garantir aux usagers des routes départementales praticables et sûres. Pour connaître l'état et l'accessibilité des routes, inscrivez-vous aux alertes d'Infos Routes 77.

Le Département offre aux usagers des routes départementales de Seine-et-Marne un service d'informations par e-mail ou par SMS. Ce service permet notamment de recevoir des alertes en période hivernale, afin de connaître l'état et l'accessibilité du réseau routier en cas de neige, verglas et pluie verglaçante. Plus d'informations sur <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/infos-routes-77-pour-circuler-cet-hiver-en-toute-securite>

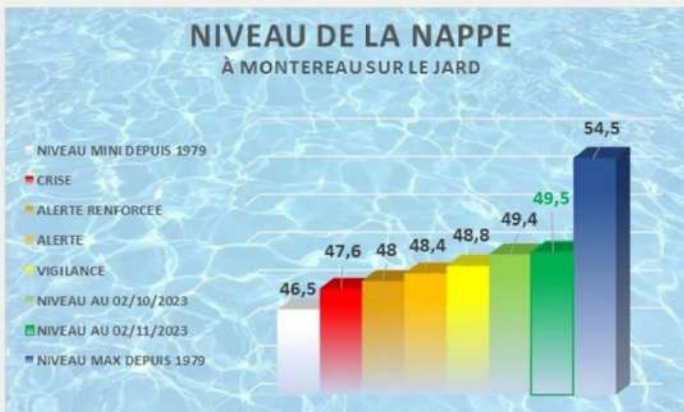
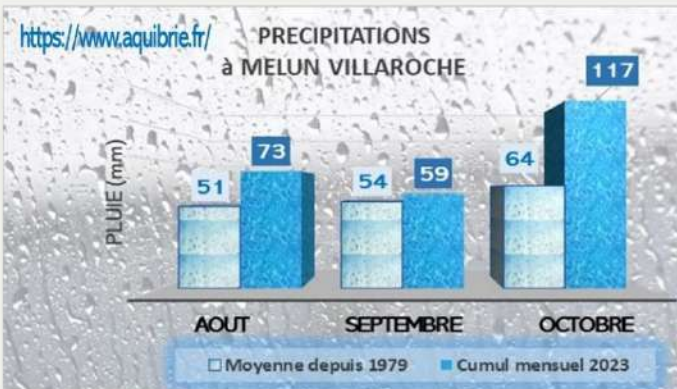
### BIBLIOTHÈQUES d'ANDREZEL et de SAINT-MÉRY

Horaires d'ouverture des bibliothèques :

**Saint-Méry** : de 11 h à 12 h, les samedis 13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 9 et 23 mars, 13 et 27 avril, 11 et 25 mai, 8 et 22 juin, 20 juillet et 10 août 2024 à la mairie, 22 rue de l'Église : 01.64.38.72.94.

**Andrezel** : le mercredi de 17 h 30 à 19 h et samedi de 10 h à 12 h dans le local à côté de la mairie, rue Martin IV  
Contact : 01 64 51 45 86 ou bibliothequeandrezel@laposte.net.

### NAPPE DE CHAMPIGNY

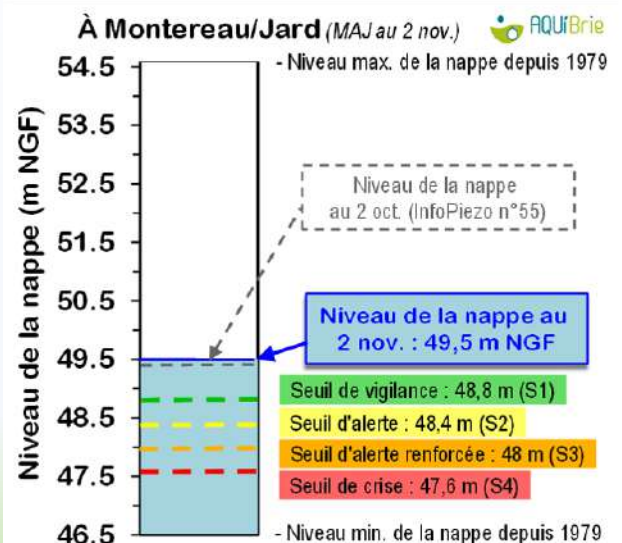


Les pluies d'août et surtout d'octobre ont été supérieures aux moyennes. A Melun, il est tombé en octobre quasiment le double de d'habitude ! Septembre a été proche de la moyenne à Melun et déficitaire à Nangis. Sous l'effet des épisodes pluvieux importants qui se sont succédés depuis début août, la vidange de la nappe a ralenti, il y a même eu un peu de recharge sur la partie Est, ce qui a évité de passer le seuil d'alerte renforcée. Il faut à présent que les pluies se poursuivent, pour espérer avoir une bonne recharge de nappe. Et faute de boule de cristal pour connaître la pluie de cet hiver, on ne peut pas encore prédire où en seront les niveaux en sortie d'hiver.

Notre eau potable est prélevée dans la nappe des calcaires de Champigny. Voici où en est son niveau au 2 Novembre 2023.

Pour en savoir plus : <https://www.aquibrie.fr/>

- À l'ouest de la nappe :



## ACTE DE NAISSANCE



Comment obtenir un acte de naissance gratuitement ?  
 L'acte de naissance est un document officiel qui vise à prouver votre état civil. Le retrait d'un acte de naissance est une démarche gratuite : vous pouvez l'obtenir auprès de la mairie de votre lieu de naissance, sur internet ou par courrier. Vous trouverez des informations concernant la procédure à adopter pour obtenir un acte de naissance ainsi que les personnes habilitées à en faire la demande sur la page <https://www.extraitactenaissance.com/tuto/>.

M R U I E T I N H D E W Y Y E  
 A P T N I N P Q A O G P Z N E  
 U U I Q R G C O E U R L N R L  
 D E S R M U T F D X T U J Y L  
 P E N E T R E W E N I I P P U  
 I T U B A R H U A E K E R N N  
 N I U I U J I H G A K Y W C Z  
 A U T R L L C O G N T J A S P  
 P R D R U S Z R V J A M L O T  
 P B Y O A O E N I A H L U V Q  
 Q L A K N H M M P Z S R N I E  
 Z G E N O S I A R T Q V D L R  
 D V J U N L P S I U A C E L R  
 Y M K O R R J O O G Y O F E E  
 C K T Q N E T I N N B A C F T

AMOUR	HAINES	POURQUOI
BRUIT	LANGUEUR	RAISON
CHANT	NULLE	SAVOIR
COEUR	PEINE	TERRE
DEUIL	PENETRE	TOITS
DOUX	PLEURE	TRAHISON
ENNUIE	PLUIE	VILLE

*Il pleure dans mon cœur*  
*Il pleure dans mon cœur*  
*Comme il pleut sur la ville ;*  
*Quelle est cette langueur*  
*Qui pénètre mon cœur ?*

*Ô bruit doux de la pluie*  
*Par terre et sur les toits !*  
*Pour un cœur qui s'ennuie,*  
*Ô le chant de la pluie !*

*Il pleure sans raison*  
*Dans ce cœur qui s'écœure.*  
*Quoi ! nulle trahison ?...*  
*Ce deuil est sans raison.*

*C'est bien la pire peine*  
*De ne savoir pourquoi*  
*Sans amour et sans haine*  
*Mon cœur a tant de peine !*

### « Il pleure dans mon cœur » de Paul VERLAINE



↓ ↑ ↗ ↘ ↙ ↘ ↗ ↘ ← Orientation des mots

ANCIENS	HEURE	PLEURE
AUTOMNE	JOURS	SANGLOTS
BLEME	LANGUEUR	SUFFOCANT
CHANSON	MAUVAIS	VENT
CŒUR	MONOTONE	VERLAINE
FEUILLE	MORTE	VIOLONS

Résultat de la grille  
du numéro précédent

### « Chansons d'automne » de Paul VERLAINE

S Z J J A G A M Y A T P N R S  
 A P P L G Q U L U M B L L U N  
 T D U J B L E M E R U E H E E  
 R N J O C K N W S D U U X U I  
 V A E M J O K I C G C R S G C  
 A I L V J P A M E M L E V N N  
 B I O T X V I E U D Y F A A A  
 J M X L U I N P R L E W S L B  
 G J O A O M P F F U R A R I H  
 Q H M P O N D U I V N W Q W X  
 M A A T T J S L X G V U J X T  
 V T U N M E L G L R U R R O M  
 A A W G S E M O N O T O N E F  
 O F E D X O T N A C O F F U S  
 G P Q M Q S N V E R L A I N E

Les sanglots longs  
 Des violons  
 De l'automne  
 Blessent mon cœur  
 D'une langueur  
 Monotone.

Tout suffocant  
 Et blême, quand  
 Sonne l'heure,  
 Je me souviens  
 Des jours anciens  
 Et je pleure ;

Et je m'en vais  
 Au vent mauvais  
 Qui m'emporte  
 Deçà, delà,  
 Pareil à la  
 Feuille morte..

CHAMPEAUX ANIMATIONS LOISIRS

à 17 Km de MELUN en Seine-et-Marne

# CHAMPEAUX

à LA CAMPELIENNE

rue Sarrazin Desmaraise de 9h00 à 17h00

**Samedi 27 janvier**

**Salon PIN'S & FEVES**

**Dimanche & 28 janvier**

**MULTI-COLLECTIONS**



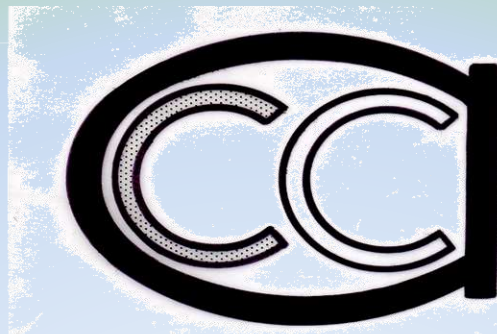
Buvette et restauration sur place  
(entrée libre)



Renseignements et inscriptions : Dominique FOURNIER

Tél. : 06.81.80.44.01 – Mail : [cal.77@wanadoo.fr](mailto:cal.77@wanadoo.fr)

# CHAMPEAUX



**DIMANCHE 11 FEVRIER**

A partir de 12.30 à la Campélienne

**REPAS DANSANT**

A partir de 15.00 à la Campélienne

**THE DANSANT**

**Animé par le Duo SAPHIR**  
au profit des enfants traités contre le cancer

Réservation obligatoire : 01.60.66.92.54 / [bernard.chechin@orange.fr](mailto:bernard.chechin@orange.fr)

## URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.

## PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) ou la gendarmerie (01.64.51.39.20) pour connaître la pharmacie de garde.

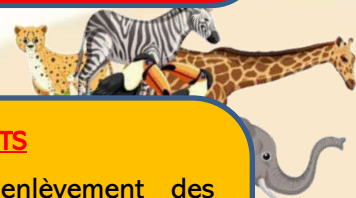


## NETTOYAGE MÉCANISÉ

Nous vous informons que la société PREJAM procèdera au nettoyage des caniveaux le premier lundi (courant matinée) de chaque bimestre. **Prochain passage le lundi 5 février 2024.** Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.

## ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la **S.A. SACPA** de Vaux-le-Pénil, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).



## RAMASSAGE DES DÉCHETS

SMETOM GEEODE : 01 64 00 26 45 ou [contact@smetom-geeode.fr](mailto:contact@smetom-geeode.fr)

**Ordures ménagères** : tous les jeudis :

**4, 11, 18 et 25 janvier, 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29 février 2024.**

**Emballages** : tous les lundis des semaines impaires : **15 et 29 janvier, 12 et 26 février 2024.**

Attention : *Les déchets verts et les encombrants* sont à amener aux déchetteries suivantes :

- MORMANT, rue des Frères Lumière (derrière Intermarché)
- VERNEUIL-L'ÉTANG, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet ». (voir horaires en dernière page ou sur le site <https://www.smetom-geeode.fr/>)

*Pour une première inscription, il sera demandé de vous présenter à la Mairie muni(e) d'une pièce d'identité avec photo et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois qui fera la demande de carte auprès du SMETOM.*



## ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental  
au 01 64 25 07 30.

Maison des Solidarités 16, place  
Edmond Rotschild à Tournan-en-Brie.

**Possibilité de prise de rendez-vous en**  
<https://www.seine-et-marne.fr/fr/teleservices>.



## PANNEAUPOCKET Informe et alerte les habitants

L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie  
*Nous y publions toute information relative à la mairie et tous les événements de nos associations. Les informations et événements sont notifiés en temps réel.*  
Plus d'informations sur le site  
<https://www.panneaupocket.com>  
*Les articles concernant Champeaux sont également consultables sur Internet à partir du site de la mairie (voir ci-dessous)*

## LIENS UTILES

Internet : <https://www.champeaux77.fr> (mairie), <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr> (CCBRC)  
Courriel : [mairie4.champeaux.77@orange.fr](mailto:mairie4.champeaux.77@orange.fr), Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77>

# INFORMATIONS LOCALES

## PRÉSENCE DU MAIRE

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la Mairie sur RV.

## MAIRIE

Place du Cloître 01 60 66 91 88  
Lundi et jeudi de 13 h à 17 h 30, mardi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, samedi de 8 h 30 à 12 h. Fermée le mercredi  
Site internet : <https://champeaux77.fr/>

**RPI** : Ancienne Mairie, Place du Cloître  
01 60 66 96 47

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et 13 h à 17 h 00. Fermé le jeudi après-midi des semaines impaires et tous les mercredis.  
Site Internet : <https://www.sirpacs.fr>

**CCAS** : s'adresser à la Mairie.

Permanence administrative le mardi de 11 h à 12 h

## AGENCE POSTALE

Rue Guillaume de Champeaux  
3631 (appel non surtaxé)  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30  
Samedi : 8 h à 13 h. Fermée le mercredi  
Relève du courrier : lundi au samedi à 11 h 30

## Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : jeudi.  
Emballages : lundi des semaines impaires.  
Horaires des déchetteries (horaire toute l'année)

	MORMANT et VERNEUIL-L'ÉTANG (*)	
Lundi	Fermé	14 h – 17 h
Mardi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Mercredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Samedi	8 h 30 – 17 h 20	
Dimanche	Fermé	

\* Exceptions jours fériés

## SANTÉ

- **MÉDECIN**  
Docteur MONCHI  
9 place du Marché, 01 60 66 96 96
- **KINÉSITHÉRAPEUTE**  
Mme SYLVAIN FIERIN  
1 rue de la Ferronnerie, 01 60 66 97 79
- **INFIRMIÈRES**  
Mmes CARDENNE et VOISIN  
14 rue Eugène Chassaing, 01 60 66 99 15

## URGENCES

- S.A.M.U. : composez le 15 ou 01 64 10 67 50
- POMPIERS : 18 - POLICE : 17
- GENDARMERIE : 01 64 51 39 20
- MU 77 : 0825 826 505 (Médecins) ou 0825 747 737
- CENTRE ANTI-POISONS : 01 40 05 48 48
- DROGUES-INFO-SERVICE.FR 7j/7 de 8 h à 2 h (appel anonyme) 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13
- S.O.S. VÉTÉRINAIRES : 0836 68 99 33
- GAZ (sécurité dépannage) : 0800 47 33 33
- ÉLECTRICITÉ (dépannage) : 09 72 67 50 77
- VIOLENCES FEMMES INFOS : composez le 3919
- ENFANT EN DANGER (SNATED) : composez le 119

## BIEN-ÊTRE

MASSAGES BIEN-ÊTRE (praticienne agréée FFMBE)  
Mme KATIA GUERINET 06 12 77 49 69  
Site internet : [katiaguerinet-massages.com](http://katiaguerinet-massages.com)  
Instagram : [katiaguerinet](https://www.instagram.com/katiaguerinet)

## COMMERCES

- **LE TRIANGLE VERT** – Bar-Tabac-PMU  
Place du Marché, tél. 09 61 26 39 96  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, samedi de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30 et dimanche de 9 h à 13 h 30. Fermé le jeudi.
- **BOULANGERIE** :  
Place du Marché, tél. 01.60.66.91.55.  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, et le dimanche de 7 h à 13 h.  
Fermée le mardi.
- **PHARMACIE DE CHAMPEAUX** :  
8 rue de la Ferronnerie  
Tél. 01 60 69 97 60 - Fax 01 60 69 95 03  
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h, samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.
- **LA PALMERAIE DU SUD** – Restaurant  
7 ter rue de la Libération, tél. 01 60 68 65 89.  
Mardi au samedi : midi et soir et dimanche midi.
- **LE CHALET – PIZZAS À EMPORTER**  
3 rue de Malvoisine - Tél. : 06 46 30 31 66  
Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30, vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.
- **RABET MARKET** – Alimentation :  
Place du Marché, tél. 01 60 66 94 46  
Dimanche de 9 h à 13 h,  
lundi au samedi : 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h.
- **L'ATELIER DE CORALIE** – Salon de coiffure :  
3 rue de la Ferronnerie, tél. 01 60 66 42 10  
Lundi et samedi : 9h à 17h, mardi : 9h à 12h et 14h à 18h, jeudi et vendredi : 9h à 18h. Fermé mercredi et dimanche.
- **VÉRONIQUE COIFFEUSE** (à domicile)  
Tél. : 01 64 25 18 34